



COMMISSION DES FINANCES

PV n°2 du 17/01/2022 – 18h

Membres présents : Nathalie ADELLACH, Joël DELEAU, Andrée BRESSOLLES, Claude DE DIOS, Amélia KOSTMANN, Philippe TEILLOT, Jean-Pierre MASSE.

Excusé : Patrick CONESA.

Ordre du jour :

- finalisation du règlement concernant la gestion des frais,
- prorogation du contrat avec la SOGIREX jusqu'à la fin du mandat,
- alerte : dossier finances club de Tarascon.

Ouverture de séance à 18h15 par Nathalie ADELLACH, Présidente de la commission :

Elle remercie les membres pour leur présence et laisse la parole à Joël DELEAU, Trésorier.

Intervention de Joël DELEAU, Trésorier :

Il fait un retour rapide sur la situation actuelle et les raisons pour lesquelles cette commission se réunit ce soir. Il y a une nécessité d'avoir une gestion stricte avec un protocole à mettre en place et à respecter. Il présente à la commission une note de fonctionnement.

Arrivée de Philippe TEILLOT et Jean-Pierre MASSE à 18h35.

Joël DELEAU fait un point rapide sur le début de la réunion. La volonté de mettre en place un protocole sur la gestion des frais s'applique à tous les membres du DAF.

Intervention de Jean-Pierre MASSE :

Il reproche à la commission des finances de s'être réunie une première fois sans lui, sans quoi cette réunion ne serait pas en cours.

Il expose deux possibilités concernant ses déplacements :

- Une voiture de fonction qui serait soumise aux cotisations (URSSAF...),
- Ou
- Le remboursement kilométrique de ses frais de déplacement.

Il expose que les différentes instances prennent en charge certains frais de déplacement le concernant.

Intervention de Philippe TEILLOT :

Demande qu'une voiture de fonction soit mise à la disposition de Jean-Pierre MASSE. Dans ce cas, un bulletin de paie serait établi, avec les cotisations en vigueur, sans que le statut de bénévolat soit remis en cause.



Intervention de Jean-Pierre MASSE :

Il informe que la FFF doit aider les ligues et districts pour l'acquisition d'un véhicule de fonction.

Intervention de Joël DELEAU, Trésorier :

Pour limiter l'impact financier d'un véhicule de fonction et sur les conseils de notre commissaire aux comptes, il serait plus sage et plus simple d'avoir un véhicule de service.

Intervention de Jean-Pierre MASSE :

Il va soumettre au vote ces deux hypothèses au prochain Comité Directeur.

Il a demandé à Gérard GONZALEZ de revoir les statuts pour l'Assemblée Générale de juin 2022, concernant ses frais.

Intervention de Joël DELEAU, Trésorier :

Demande à Jean-Pierre MASSE sa position concernant le statut ordonnateur/payeur.

Intervention de Jean-Pierre MASSE :

Il regrette que la commission des finances n'ait pas joué son rôle. Il n'y a pas de suivi sur le budget et pas de visibilité. Il souligne l'effort très conséquent que le DAF a fourni concernant les équipements. Il souhaite le retour du parafeur pour viser toutes les factures reçues.

Intervention de Joël DELEAU, Trésorier :

Il informe que le fait que Jean-Pierre MASSE possède une CB pose un problème légal, puisque le Président ne devrait pas avoir ni de CB, ni de chéquier.

Intervention de Jean-Pierre MASSE :

Il ne voit pas en quoi la CB pose un problème, il estime que c'est une commodité.

Intervention de Joël DELEAU, Trésorier :

Il insiste sur le fait que c'est en termes de protection du dirigeant.

Intervention de Jean-Pierre MASSE :

Il souhaite soumettre la détention de la CB au vote du Comité Directeur.



Intervention de Joël DELEAU, Trésorier :

Il aborde le point de la situation financière du club de l'US Tarascon 553142.

Intervention de Jean-Pierre MASSE :

Un rdv est prévu entre le club et la mairie pour la suite. Il informe la commission que la mairie de Tarascon va nous faire un retour concernant la suite à donner. Nous devons donc attendre le retour de la mairie avant d'engager toutes procédures.

Il souhaite que dès lors qu'un club a un compte débiteur de 500€ au DAF, la commission soit alertée et le club convoqué.

Intervention de Philippe TEILLOT :

Il propose de voir à la LFO à partir de quel montant l'alerte est donnée, afin d'être sur un même pied d'égalité.

Intervention de Joël DELEAU, Trésorier :

Il aborde le dernier point à traiter : le cabinet d'expertise comptable SOGIREX. En effet, le Président Jean-Pierre MASSE a envoyé une LRAR à ce dernier pour mettre fin à toutes leurs missions au 01/01/2022. Suite au courrier de M. SANTIAGO, si nous souhaitons qu'ils continuent leurs missions jusqu'à la fin de la saison, il faudrait leur signifier par courrier.

Intervention de Jean-Pierre MASSE :

Il reste sur sa position de vouloir se séparer du cabinet SOGIREX. Il souhaite que cela soit voté au prochain Comité Directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Nathalie ADELLACH
Présidente Commission des Finances

Joël DELEAU
Trésorier Général / Vice-président